

ATELIER SUR LA DYNAMIQUE ET LES PERSPECTIVES DE GESTION DES PROJETS DE LA CEB

RAPPORT

FEVRIER 2017

I. INTRODUCTION

Le 03 février 2017, s'est tenu à la salle de conférence KERAN de l'hôtel Radisson BLU 02 février de Lomé, un atelier de haut niveau sur le thème "Dynamique et perspectives de gestion des projets de la CEB".

Cet atelier, organisé par la Communauté Electrique du Bénin (CEB), en partenariat avec l'Union Européenne a réuni une soixantaine de participants provenant de la KfW, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de l'Agence Française de Développement (AFD) de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) , du Secrétariat du West African Power Pool (WAPP), du Millénium Challenge Account II (MCA-Bénin II), du Millénium Challenge Account (MCA Togo), des Ministères en charge de l'énergie du Bénin et du Togo, de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité du Togo (ARSE), de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), de l'Agence National du Domaine et du Foncier (ANDF), de la DADC, de l'Union Européenne et de la CEB (voir liste de présence en annexe).

L'objectif général de cet atelier est d'échanger avec les partenaires techniques et financiers et l'ensemble des acteurs intervenant au Bénin et au Togo dans le secteur de l'énergie électrique, sur la gouvernance et la gestion des projets de la CEB.

De manière spécifique, l'atelier visait :

- à exposer aux partenaires technique et financier, les réformes envisagées par la nouvelle Direction Générale de la CEB pour améliorer la gouvernance de l'institution ;
- à présenter et partager avec les partenaires techniques et financiers, les recommandations de la mission d'appui à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement de la CEB mis en œuvre avec l'appui de l'Union Européenne ;
- à Identifier les différents mécanismes et facilités offerts par les législations nationales en matière foncière, pour le volet gestion environnementale des projets de la CEB.

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les activités de l'atelier ont démarré par le discours d'ouverture prononcé par le Directeur Général Adjoint de la CEB et a été suivi de quatre (04) communications sur les thématiques suivantes : (i) nouvelle gouvernance pour une compétitivité restaurée ; (ii) bilan et perspective de la mission d'appui à la maîtrise d'ouvrage et la gestion des

projets de la CEB ; (iii) réforme domaniale et foncière en République au Bénin : quelles opportunités pour la CEB ; (iv) état et évolutions récentes de la réglementation du foncier au Togo.

La modération des travaux de l'atelier a été assurée par Monsieur Armand DAKHOUN, Directeur de Cabinet du Ministre de L'Énergie de l'Eau et des Mines du Bénin, Président de la Haute Autorité de la CEB pour le Bénin.

1- OUVERTURE DES TRAVAUX

Les travaux de l'atelier ont été ouverts par le mot de bienvenue du Directeur Général Adjoint de la Communauté Électrique du Bénin (CEB), qui, dans son allocution a souhaité au nom de la Direction Générale la bienvenue à l'ensemble des participants.

Il a saisi l'occasion pour transmettre les remerciements du Haut Conseil Interétatique de la CEB à l'ensemble des institutions représentées notamment les partenaires techniques et financiers pour leur constante assistance et leur disponibilité pour accompagner les projets du secteur de l'énergie électrique du Bénin et du Togo.

Après avoir fait la genèse de la création de la CEB, le DGA a insisté sur le rôle prépondérant que l'énergie électrique joue dans le développement en général et surtout l'importance du rôle de la CEB dans le développement des activités socio-économiques du Togo et du Bénin.

Il a fait ensuite une brève analyse du contexte global dans lequel opère actuellement l'institution. En effet, le secteur bénino-togolais de l'énergie électrique à l'instar de l'ensemble des pays de la sous-région traverse une situation conjoncturelle difficile marquée par un déficit récurrent de la fourniture de l'énergie électrique.

A la suite de l'analyse de la situation globale du secteur, le DGA a rappelé le contexte dans lequel l'atelier a été initié et les objectifs assignés à cette journée de réflexion.

2- COMMUNICATION N°1 : NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE COMPETITIVITE RESTAUREE.

Cette communication a été présentée par le Directeur Général de la CEB. Dans sa présentation, il a rappelé le contenu du Code Bénino-togolais de l'électricité, fait le point des principaux constats qui résultent de sa mise en œuvre, présenté la perception des différents acteurs du secteur de l'électricité sur la CEB avant de décliner les différents axes d'amélioration.

En ce qui concerne les perceptions, il a souligné que :

- pour les Hautes Autorités, il se pose un problème de gouvernance interne ;
- du point de vue des Partenaires Techniques et Financiers, il y a des difficultés de gouvernance des projets ;
- du point de vue des clients intermédiaires notamment la CEET et la SBEE, il se pose des problèmes d'administration tarifaire ;
- du point de vue des clients finaux, la qualité du produit reste insuffisante.

Les principaux axes d'amélioration identifiés concernent :

- la bonne planification pour le court, le moyen, le long et le très long terme combiné avec une mobilisation effective des moyens de mise en œuvre avec l'appui des PTF ;

- la mise en œuvre effective d'une politique tarifaire tenant compte des coûts réels de production et transport, des facteurs sociaux, et la mitigation des aléas ;
- le respect des engagements contractuels par les acteurs, notamment le règlement à bonne date des factures d'énergie et le respect de la qualité de service.

3- COMMUNICATION N°2 : BILAN ET PERSPECTIVE DE LA MISSION D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE ET LA GESTION DES PROJETS DE LA CEB

Cette communication présentée par la mission de l'Union Européenne à la CEB s'est essentiellement focalisée sur les recommandations issues des diagnostics posés sur la gestion des projets et déjà restitués à la CEB.

Ces recommandations qui sont relatives à la gestion des projets et au système d'information de gestion des projets de la CEB portent sur :

- la réorganisation et le renforcement des directions des études et développement et les services agissant directement dans les processus de gestion des projets, en mettant en place une organisation spécifique pour la gestion des grands projets et en développant des outils pour la gouvernance des projets ;
- l'augmentation des effectifs, le renforcement des compétences et des capacités des directions et services agissant dans les processus de gestion des projets ;
- la mise en place d'une plateforme informatique intégrée de gestion des projets ;
- l'adaptation du système informatique et la communication électronique pour supporter la plateforme intégrée de gestion des projets dans le cadre du projet SI-GP ;
- le renforcement du processus de planification du cycle des projets ;
- la réalisation conjointe des études d'impacts environnementaux et sociaux détaillées et les études APD/DAO ;
- la conduite de l'exécution des Plans de Gestion Environnementale et Sociale relatifs aux campagnes d'information et de sensibilisation, d'indemnisation, et de libération des sites avant la signature des contrats de travaux ;
- l'élaboration d'un modèle financier performant pour améliorer l'existant et en faire un outil d'aide à la décision et à la planification des projets ;
- l'amélioration du taux de recouvrement des créances de la société ;
- la négociation avec les états pour prendre en charge la composante environnementale et sociale des projets ;
- l'institution d'une culture de gestion des projets et la mise en place d'une organisation de gestion de projets basée sur les référentiels internationaux ;
- la mise en place d'une documentation des projets standardisée et centralisée ;
- l'élaboration d'un manuel des procédures standardisées pour tous les projets ;
- la mise en place d'une cellule d'assistance aux projets ;
- l'amélioration de la circulation de l'information ;
- la mise en place d'une plateforme informatique, intégrée et sécurisée de gestion des projets.

4- COMMUNICATION N°3 : REFORME DOMANIALE ET FONCIERE EN REPUBLIQUE DU BENIN : QUELLES OPPORTUNITES POUR LA CEB ET COMMUNICATION N°4 : ETAT ET EVOLUTIONS RECENTES DE LA REGLEMENTATION DU FONCIER AU TOGO

Ces communications ont été respectivement présentées par messieurs Victorien KOUGBLENOU, Directeur Général de l'AND-Bénin et Toyi ABBI Directeur de la DADC Togo.

Les deux communications ont permis de passer en revue les dispositions des lois foncières et domaniale du Togo et du Bénin et les dernières réformes et innovations.

Ces exposés ont permis de mettre en évidence les opportunités que la CEB pourrait saisir dans le cadre de la gestion environnementale et sociale de ses projets de développement, notamment la sécurisation de ses installations.

5- DEBATS ET ECHANGES

Les différentes communications ont fait l'objet d'échanges et de débats. Les préoccupations soulevées ont porté essentiellement sur :

- les perspectives sur l'avenir de la CEB et la vision des autorités de tutelle du Bénin et du Togo sur son positionnement dans le contexte actuel du marché régional de l'électricité ;
- la nécessité de renforcer la participation des sociétés nationales de distribution aux projets mis en œuvre par la CEB pour une prise en charge globale des préoccupations des Etats ; - la responsabilité des instances de la CEB dans la résolution des problèmes de gouvernance et d'orientation auxquels le secteur est confronté ; - les causes du retard observé au démarrage du projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala malgré sa justification économique ; - l'opportunité de la révision du code Bénino-Togolais de l'électricité compte tenu des évolutions intervenues dans le secteur ; - la nécessité de mettre en place un mécanisme de communication structuré regroupant toutes les parties prenantes ; - la nécessité pour la CEB d'élaborer un plan d'actions pour faciliter l'accompagnement des bailleurs de fonds.

A toutes ces préoccupations, des éléments de réponse ont été apportés par le Directeur Général de la CEB, le Directeur Général Adjoint et les différents communicateurs. Plusieurs contributions ont été également apportées par les participants.

6- CONCLUSION

Au terme de cet atelier de réflexion, les participants se sont félicités de la qualité des échanges et ont émis le souhait que tels échanges se renouvellent périodiquement. Le Président de la Haute Autorité a remercié tous les participants, la Direction Générale de la CEB pour l'initiative qui a été prise et l'Union Européenne pour son soutien.

Il a souhaité que les différentes recommandations soient prises en compte par la CEB pour une meilleure gestion de ses projets notamment, l'élaboration d'un plan d'opérationnalisation des différentes recommandations formulées comme souhaité par l'Union Européenne pour faciliter leur appui et suivi.

Fait à Lomé le 03 février 2017

Le Président de la Haute Autorité pour le Bénin

Armand DAKEHOUN